

REPARTITION DE LA NBI du METL-MEDDE, au titre de la 6^{ème} et 7^{ème} tranche de la mise en œuvre du protocole DURAFOUR " en D.D.T. 28 en application de :

- arrêté du 13 /12/2011 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie A : 3 emplois pour 90 points

- décision du MEDDE du 14/02/2012 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie B : 7 emplois pour 90 points


- arrêté du MEDDE du 21/07/2012 portant modification de la répartition pour les emplois de catégorie B : 7 emplois pour 90 points

- arrêté ministériel du MEDDE du 21/09/2015 portant transfert d'un emploi de catégorie A et d'une enveloppe de 30 points au MI et création d'un emploi de catégorie A pour une enveloppe de 20 points

CATEGORIE D'EMPLOIS A

CATEGORIE AFFECTEE (REGLEMENTAIRE)	NOMBRE D'EMPLOIS AFFECTES (REGLEMENTAIRE)	NOMBRE D'EMPLOIS ATTRIBUES EN DOT 28	NOMBRE DE POINTS NBI AFFECTES (REGLEMENTAIRE)	NOMBRE DE POINTS NBI ATTRIBUES EN DOT 28	DESIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE	NOM DE L'AGENT TITULAIRE DU POSTE ET ATTRIBUTAIRE DELA N.B.I.	CATEGORIE/GRADE DE L'AGENT	PRECEDENTS AGENTS BENEFICIAIRES	Observations
A	1	1	30	30	CHEF DU SERVICE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET PROSPECTIVES (SCTP)	SCTP (SERVICE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET PROSPECTIVES)	Nadia BOURRAUD	A+/A	Christine PAINSONNEAU : Chef du service Connaissance des Territoires et NBI du 01/09/2012 au 31/05/2015 inclus Mobilité en DDCSP47 le 01/06/2015	NBI AFFECTEE Nadia BOURRAUD dès le 01/09/2015
A	1	1	30	30	CHARGE DE MISSION AUPRES DU CHEF DE SERVICE AMENAGEMENT, URBANISME ET HABITAT	SAUH (Service Aménagement Urbanisme et Habitat)	Roger PIAUD	A/AEE	Roger PIAUD NBI depuis le 04/07/2011 sur le poste de chef du bureau habitat public jusqu'au 30/04/2016 inclus puis dès le 01/05/2016 sur le poste de chargé de mission auprès du chef de service aménagement, urbanisme et aménagement	NBI AFFECTEE Roger PIAUD Dès le 04/07/2011
A	1	1	20	20	CHEF DU BUREAU DU CONTENTIEUX INTERMINISTRIEL DE L'ETAT	PREFECTURE 28	Laurette VEQUE	A/AEE	Promotion Laurette VEQUE à AAE le 01/01/2014 Recours sur NBI suite à suppression de NBI Duratour en catégorie B en 2015 Nouvel arrêté répartition NBI en DDT28 le 21/09/15	NBI AFFECTEE Laurette VEQUE dès le 01/05/2014
TOTAL	3	3	90	80						

MAINTIEN DE L'ATTRIBUTION DE 30 POINTS DES LE 01/05/2016 A ROGER PIAUD

A Chartres, le **16 DEC. 2016**
Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir
des Territoires d'Eure et Loir

SYLVAIN REVERCHON

PREFET DE L'EURE-ET-LOIR

Direction départementale des Territoires
d'Eure et Loir

Chartres, le

20 DEC. 2016

Secrétariat Général

Bureau des Ressources Humaines

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES

VU la décision de la DRH du MEEM en date du 19/10/2011 d'attribution de 30 points de NBI à M. Roger PIAUD sur le poste de Chef du Bureau Habitat Public en Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir (DDT28) ;

VU l'arrêté ministériel de mobilité du MEEM du 09/11/2016 portant affectation de M. PIAUD sur le poste de Chargé de mission auprès du chef de service aménagement, urbanisme et habitat en DDT28 ;

VU le tableau de répartition de la NBI du METL/MEEM en DDT28 pour les emplois de catégorie A, retenue par décision du Directeur de la DDT28 le 16/12/2016 ;

DECIDE :

M. Roger PIAUD, Attaché Principal d'Administration de l'État, affecté en DDT28 sur le poste de Chargé de Mission auprès du chef de service aménagement, urbanisme et habitat bénéficie de 30 points de Nouvelle Bonification Indiciaire Durafour, depuis le 01/05/2016.

Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir

Le Directeur Départemental
des Territoires d'Eure-et-Loir

Sylvain REVERCHON

Destinataire :

- Intéressé
- DDT28/SAUH/Chef de service du SAUH